

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 13 mai 2013 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10435, rue Francis lequel est érigé sur le lot 2495461 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une superficie de la façade construite à l'alignement de construction et un pourcentage de maçonnerie en façade inférieurs au minimum requis afin de permettre un agrandissement du bâtiment vers l'arrière sur deux étages, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-1575.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour d'avril deux mille treize.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique